

Communiqué de presse

Fermeture d'un chantier au Mont-sur-Lausanne

Alors que le Mont-sur-Lausanne connaît une croissance démographique importante avec l'aboutissement simultané de nombreux secteurs à bâtir et projets privés, la Municipalité a récemment procédé à la fermeture d'un chantier. Cette procédure usuelle est systématiquement activée lorsque des manquements aux conditions du permis de construire sont constatés.

La Commune du Mont-sur-Lausanne déplore le fait que certains acteurs privés ne respectent pas l'ensemble des mesures liées aux permis de construire délivrés par la Municipalité, qui est garante du respect des procédures et des règlements en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

Tous les dossiers soumis à autorisation de construire font l'objet d'analyses détaillées de la part des services techniques. Ainsi, dans le cadre particulier d'un chantier privé sur le territoire communal, une série de mesures compensatoires avait été proposée, en collaboration avec Pro Natura, qui avait fait opposition lors de la mise à l'enquête, afin de limiter les impacts environnementaux. Certaines de celles-ci n'ayant pas été respectées, la Municipalité a procédé à la fermeture immédiate du chantier, dont les travaux de démolition avaient suscité de nombreuses réactions de la part de la population montaine. Cette fermeture totale, qui dure depuis plus d'un mois, engendre d'ores et déjà des pertes financières importantes pour son promoteur.

Dès lors, de nouvelles conditions sont étudiées, en concertation avec le promoteur, l'opposant et les services techniques communaux, afin de permettre une réouverture du chantier. Une fois dûment validées entre les parties, celles-ci seront rigoureusement suivies par un expert indépendant durant tout le chantier.

Le Mont-sur-Lausanne, le 29 novembre 2022

Contact

Mme Laurence Muller Ahtari, Syndique
021 651 91 91, syndique@lemontsurlausanne.ch
